



SORTIE



Table des matières

Α١	vant-pro	opos	2	
1.	Insta	Instauration du cadre légal et stratégique de l'organisme		
	1.1.	Déclaration immatriculation auprès du registre des entreprises du Québec	2	
	1.2.	Demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance à l'ARC	2	
	1.3.	Ouverture d'un compte bancaire	2	
	1.4.	Fondation du cadre associatif	2	
	1.4.	1. Conseil d'administration	3	
	1.4.2	2. Membres	3	
	1.4.3	3. Règlements généraux	3	
	1.4.4	4. Assemblée générale	3	
2.	Dév	eloppement des sources de financement	3	
	2.1.	Réaliser une campagne annuelle de financement	3	
	2.2.	Effectuer des demandes de subvention au provincial, fédéral et municipal	4	
3.	Insta	auration des assises matérielles	4	
	Achete	er ou louer un bâtiment	4	
4.	Recr	rutement de ressources humaines	5	
	4.1.	Embauche de personnel	5	
5.	Rése	eautages de la ressource dans le milieu	5	
	5.1.	Concevoir des outils promotionnels	5	
	5.2.	Activité de communication	5	
	5.3.	Développer notre présence sur les réseaux sociaux et autres sites pertinents;	6	
6.	Insta	auration des programmes et services	7	
	6.1.	Réalisation du document d'orientation des services	7	
	6.2.	Réalisation du programme d'intervention	7	
	6.3.	Production des politiques et procédure des programmes et services	7	
7.	Dév	eloppement de la vie associative et du bénévolat	7	
	7.1.	Recrutement des bénévoles	7	
	7.2.	Structuration de leur intégration	7	



- CP 46508, Pierrefonds (QC) H9H4B0
- Tel: (514) 236 7255 Fax: (514) 626 6565
- info@lasortie.org facebook.com/LaSortie.org



AVANT-PROPOS

Lors de la réunion des premiers administrateurs avant l'incorporation le 9 juin 2013, une planification stratégique a fait l'objet d'une approbation par les administrateurs. Ce document contient une mise en contexte de la problématique de l'exploitation sexuelle, l'historique de l'apparition de La Sortie comme organisme, une définition du type d'organisme, de la mission, de la vision, des valeurs, une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces, les impacts escomptés du projet et les thèmes stratégiques. Voici maintenant les sept thèmes qui la composent :

- 1. Instauration du cadre légal et stratégique de l'organisme
- 2. Développement des sources de financement
- 3. Instauration des assises matérielles
- 4. Recrutement de ressources humaines
- 5. Réseautages de la ressource dans le milieu
- 6. Instauration des programmes et services
- 7. Développement de la vie associative et du bénévolat

Cette planification stratégique a été le guide des actions de la direction et ce rapport d'activité est rédigé en fonction de ce document.

1. INSTAURATION DU CADRE LÉGAL ET STRATÉGIQUE DE L'ORGANISME

1.1. Déclaration immatriculation auprès du registre des entreprises du Québec

Le 3 juillet 2013, La Sortie a été légalement constituée en personne morale sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies.

1.2. Demande d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance à l'ARC

Le 28 juillet a été admis à l'enregistrement de l'agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance. La Sortie a reçu le numéro (843510637 RR 0001) et peut maintenant délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt sur le revenu.

1.3. Ouverture d'un compte bancaire

En août dernier, La Sortie a ouvert un compte à la caisse populaire Desjardins à la succursale de Ste-Geneviève et Pierrefonds. La Sortie pourra bénéficier du remboursement de tous les frais bancaire et des avantages reliés au programme de dons et commandites de Desjardins.

1.4. Fondation du cadre associatif

Par sa loi constitutive, au Québec, un OSBL est une personne morale, au même titre qu'une compagnie. Un OSBL implique un fonctionnement démocratique qui comprend des éléments comme un conseil d'administration élu, des membres actifs ayant le droit de vote, des règlements généraux et une assemblée générale.





1.4.1. Conseil d'administration

Depuis sa constitution comme personne morale sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies, La Sortie a tenu 5 réunions des administrateurs et 6 administrateurs la composent. Deux de ces administrateurs seront candidats aux élections des administrateurs de l'assemblée générale spéciale du 25 juin 2014. De plus, lors de la réunion du 29 janvier 2014, les administrateurs ont procédé à la nomination des officiers aux conseils d'administration.

1.4.2. Membres

Lors de la réunion du 17 octobre 2013, le conseil d'administration a accordé le statut de 9 membres actif et 36 membres honoraires se sont également joints à La Sortie. Les membres ont rendu service à l'organisme par leur travail ou par leurs donations, soit qu'ils aient manifesté leur appui pour les buts poursuivis par La Sortie.

1.4.3. Règlements généraux

Des règlements généraux ont été constitués et adoptés lors de la réunion du 10 juillet 2013. Il est basé sur les modèles fournis dans l'ouvrage de Paul MARTEL, la corporation sans but lucratif au Québec. Montréal, Édition Wilson & Lafleur Martel ltée, 1996. Ils ont également été présentés et adoptés à l'assemblée générale spéciale du 21 novembre 2013.

1.4.4. Assemblée générale

Le 21 novembre 2013 s'est tenu une Assemblée générale spéciale afin d'élire les administrateurs, de ratifier les actes posés par les premiers administrateurs comme l'adoption des règlements généraux et la planification stratégique, de recevoir les prévisions financières, de nommer le vérificateur, d'entendre le souhait des membres et d'adopter ce rapport d'activités.

2. DÉVELOPPEMENT DES SOURCES DE FINANCEMENT

2.1. Réaliser une campagne annuelle de financement

La stratégie retenue jusqu'à maintenant dans le cadre de la campagne annuelle de financement est le programme des ambassadeurs. Les objectifs des ambassadeurs sont de représenter La Sortie auprès de leur entourage en communiquant la mission, les valeurs et la vision et de solliciter une aide financière. Un ambassadeur réalise un geste, un exploit ou un défi qui suscite un intérêt afin de motiver les gens à donner et à s'identifier. À ce jour, 30 ambassadeurs se sont joints à l'équipe et ont obtenu 56 donateurs. La campagne a été lancée le 24 novembre 2013 afin de financer les activités initiales de la Sortie et a pris fin le 5 janvier 2014. Une somme de 18 000 \$ a été ainsi amassée. C'est plus que les prévisions de départ et nous sommes particulièrement fiers de ce premier résultat.

Objectif de campagne	Pourcentage	Nombre d'Ambassadeur	Somme amassé
Atteint	20%	6	6 700 \$





Total	100%	30	18 000 \$
Abandonné	10%	3	-
Reporté	33%	10	-
Non atteint	23%	7	3 080 \$
Dépassé	13%	4	8 220 \$

Ainsi cette campagne a permis à La Sortie de construire une première base de données des donateurs et qui permettra d'entamer une procédure de relation avec le donateur.

Aucune sollicitation corporative n'a été réalisée pour le moment, car La Sortie n'a toujours pas d'immeuble. Toutefois, une demande a été effectuée à la fondation Partage Action de l'Ouest de l'Île. La demande a été refusée pour le moment, mais en nous invitant à présenter une demande l'an prochain.

2.2. Effectuer des demandes de subvention au provincial, fédéral et municipal

Pour le moment, le Ministère de la Sécurité publique est le seul bailleur de fonds gouvernemental qui faisait l'objet d'un appel de proposition. La direction a déposé une proposition le 18 octobre dernier et une réponse négative a été formulée de leur part en janvier 2014. Toutefois, le programme visé soutient la mise en place de projets de prévention et d'intervention afin de diminuer la vulnérabilité des adolescents face à l'exploitation sexuelle. Les projets soutenus doivent avoir pour finalité l'atténuation des activités d'exploitation sexuelle, particulièrement en contexte de gang. C'est notre cas et ce programme pourrait apporter 125 000 \$ annuellement sur trois ans.

3. INSTAURATION DES ASSISES MATÉRIELLES

Acheter ou louer un bâtiment

Plusieurs démarches ont été effectuées afin d'acheter ou de louer un bâtiment pouvant accueillir les jeunes femmes. La direction a d'abord fait plusieurs communications auprès de diverses instances pouvant offrir des possibilités d'immeuble, dont le diocèse de Valleyfield, le diocèse de Montréal, la conférence religieuse canadienne, L'Association des gestionnaires de parcs immobiliers institutionnels et plusieurs autres. Cette démarche étant infructueuse, une recherche a été effectuée dans la chambre immobilière du Grand Montréal avec la participation d'un courtier immobilier. Plusieurs immeubles ont été visités, mais sans succès. La direction a finalement trouvé un bâtiment situé à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot qui correspondait au besoin de l'organisme.

Une promesse d'achat non exclusive avec un droit de premier refus sur cet immeuble a été transmise. Cette offre était conditionnelle à ce que le financement de l'immeuble soit rencontré et que l'autorisation de la municipalité soit accordée. Les propriétaires ont souhaité formuler une contre-offre, mais entretemps, la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a décliné notre projet, car elle refuse un changement de règlementation au zonage.

C'est alors que le conseil d'administration signe une entente de principe avec un groupe ressource technique du nom de ROMEL. Ce groupe est une équipe de chargés de projets spécialisés dans le domaine d'immobilier communautaire et aura pour mission de construire un immeuble avec la participation financière de la société d'habitation du Québec. Le délai prévu avant sa réalisation est de deux ans.





Cependant, après une présentation de la Sortie au comité « Aut'gang » de la table jeunesse, la conseillère en développement communautaire souhaite que nous occupions un ancien couvant dans l'ouest de l'île. Toutefois cet immeuble est sous la juridiction des parcs et des démarches de sensibilisation auprès des élues ont été faites afin d'obtenir l'immeuble. La vice-présidente du comité exécutif de la ville de Montréal, démontre de l'enthousiasme au projet et elle a entamé des discussions auprès des responsables des parcs. Des nouvelles à ce sujet seront communiquées sous peu.

4. RECRUTEMENT DE RESSOURCES HUMAINES

4.1. Embauche de personnel

Afin de répondre aux exigences du Ministère de la Santé et des Services sociaux c'est-à-dire de favoriser une prestation de services de qualité auprès des personnes aux prises avec des problèmes liés à l'alcoolisme, à la toxicomanie ou au jeu pathologique et d'amorcer un processus d'amélioration continue de la qualité et de la recherche de l'excellence, le conseil d'administration a retenu les services d'une permanence afin de produire dans un premier temps les documents à fournir lors du dépôt de la demande de certification et de produire le plan d'affaires. Le conseil d'administration a alloué un montant pour la réalisation de ces travaux qui se sont terminés le 31 août 2013. Par la suite, la permanence s'est porté volontaire pour réaliser bénévolement toutes les tâches administratives nécessaires à l'érection du projet de la Sortie jusqu'aux 1^{er} janvier 2014 pour ensuite entamer un contrat comme travailleur autonome.

5. RÉSEAUTAGES DE LA RESSOURCE DANS LE MILIEU

5.1. Concevoir des outils promotionnels

D'abord, les services d'un graphisme ont été retenus afin d'effectuer un logo et un gabarit de présentation. Toutefois, le logo retenu par le conseil d'administration a été imaginé par une étudiante de l'école du ministère et a été intégré aux différents outils de communication. Par la suite, plusieurs outils ont été conçus. Parmi le lot, 750 dépliants, 400 brochures, 3000 cartes professionnelles et ce dans les deux langues, 1 présentation multimédia, 10 affiches de petite taille, 250 pochettes et 75 crayons. Des documents de présentation ont auparavant été conçus pour remettre aux partenaires.

5.2. Activité de communication

Plusieurs activités de communication ont déjà été effectuées auprès de divers organismes et institutions. La Sortie est persuadée que l'adhésion à divers regroupements et comités sera un tremplin dans l'introduction du continuum de service pour ces victimes. Afin de réaliser cet objectif, Ronald Lepage a approché plusieurs parties :

Organisme approché ou en collaboration

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Fédération des centres communautaires d'intervention en dépendance (FCCID)

Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII)

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)

Table de concertation jeunesse de l'Ouest-de-l'Île

Mission Bon Accueil (MBA)





Mme Joy Smith, membre du Parlement, Kildonan au Manitoba

M. Francis Scarpaleggia, membre du parlement, Lac-Saint-Louis

M. Pierre Marsan, député Assemblée nationale, Robert-Baldwin

Michel Dorais, professeur titulaire à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Ville de Montréal et arrondissement de Pierrefonds

Service de police de la ville de Montréal

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal

Ressources humaines et Développement des compétences du Canada (RHDCC)

Direction régionale des centres locaux d'emploi de Montréal

Centre jeunesse de Montréal

Gendarmerie Royal du Canada

La Maison de Mélanie

Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île

Coalition québécoise contre la traite des personnes

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ouest-de-l'Île (CALACS)

Fondation partage espoir

Joy Smith Foundation

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Investissement Québec

Caisse populaire Sainte-Geneviève de Pierrefonds

Centre financier aux entreprises de l'ouest de Montréal

Centre Local de développement de Vaudreuil-Soulanges

Ministère de la Sécurité publique

Table de quartier du nord-ouest de l'île de Montréal (TQNOIM)

Organisme intégré ou qui a indiqué un appui officiel

Service de Police de la ville de Montréal

Poste de quartier 3 (SPVM), Pierrefonds

Richard Poulin, Professeur titulaire au département de sociologie et d'anthropologie de la faculté des sciences sociales (Université d'Ottawa)

Mme Lysane Blanchette-Lamothe, membre du parlement, Pierrefonds-Dollard

Comité « Aut'gang » de la table jeunesse

Centre de Santé et des Services sociaux de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (CSSS-OI)

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Centre de ressources communautaire de l'Ouest-de-l'Île (CRCOI)

Table de quartier Nord Ouest-de-l'Île

Table de concertation en violence sexuelle de l'Ouest-de-l'Île

Fondation pour vivre Un Heritage

5.3. Développer notre présence sur les réseaux sociaux et autres sites pertinents;

Une page Facebook a été créée afin de garder contact avec les membres et amis de l'organisme. Cette page offre par la même occasion une alternative au site web pas encore créé. Divers articles et publications sur le domaine de l'exploitation sexuelle sont diffusés régulièrement ainsi que certaines correspondances de l'organisme. De plus, nous sommes enregistrés sur le site de Canadon, un site où le public peut faire un don en ligne; et l'argent est versé directement dans notre compte.





6. INSTAURATION DES PROGRAMMES ET SERVICES

6.1. Réalisation du document d'orientation des services

Lors de la réunion du 9 juin 2013, un document d'orientation des services a été soumis et approuvé par les administrateurs. Les administrateurs ont choisi d'inscrire la dépendance comme un problème de concomitance à l'exploitation sexuelle.

6.2. Réalisation du programme d'intervention

La direction a produit un cadre théorique du programme d'intervention et un comité a été formé afin d'élaborer la programmation des ateliers et des activités dans le centre. Ce comité a pour but de diversifier le contenu dans sa couleur et sa teneur. La direction est responsable de la coordination et de la production de ladite programmation. Une rencontre de ce comité s'est tenue le 25 février 2014 et ainsi 66 ateliers de nature introspective ont été choisis. Également, le conseil d'administration a décidé que la durée du traitement sera de 9 mois, dont trois en externe. Il a dû faire ce choix en fonction de la décision du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de limiter les frais de séjour à 6 mois de traitement. Après ce délai, un changement de prise en charge est à prévoir afin de poursuivre le traitement s'il est jugé nécessaire de le prolonger davantage.

6.3. Production des politiques et procédure des programmes et services

La direction a produit et remis les politiques et procédures des programmes et services préalables à la demande de certification du ministère. Le conseil d'administration a pris la responsabilité de l'examiner et une version finale sera proposée.

7. DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BÉNÉVOLAT

7.1. Recrutement des bénévoles

Un comité s'est formé afin de recruter des bénévoles dans le but qu'il assume une partie des tâches que nécessite La Sortie. Bien que ce comité n'ait pas tenu de rencontre formelle, plusieurs recrutements ont été effectués dans plusieurs secteurs d'activité. Plusieurs de ces bénévoles se sont joints aux ambassadeurs. Cette activité de souscription requiert énormément de bénévoles et comme il est mentionné précédemment, 30 ambassadeurs se sont engagés. Puis, en d'autres secteurs d'activités, un bénévole s'est porté volontaire pour corriger tous les documents de la Sortie. Une autre s'est également portée volontaire pour traduire bénévolement tous les documents de la Sortie qui le requiert comme la brochure et le dépliant. De plus, deux autres bénévoles ont donné du temps dans le conseil artistique lors de la confection des outils promotionnels. Elles sont d'ailleurs l'auteure du Logo. Finalement, le conseil d'administration a pu compter sur la participation et les conseils des conjoints des administrateurs lors des réunions du conseil.

7.2. Structuration de leur intégration

Dans le but de renseigner les ambassadeurs sur la sortie et le programme, une séance d'information a été donnée le 3 et le 4 novembre 2013. De plus, une correspondance face à face et par courriel est privilégiée pour le moment afin d'intégrer les bénévoles dans leurs tâches. Des politiques et procédures de gestion de bénévoles seront toutefois conçues afin d'augmenter l'efficacité du bénévolat.

